

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**

Séance du 2 juin 2026

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Monsieur Bernard CHOCRAUX, Monsieur Paul BAERT, Monsieur Bruno CHACORNAC, Madame Maria DA SILVA MARTINS, Madame Céline SINIARSKI, Madame Élodie DELATRE, Monsieur Raphaël CARPENTIER, Madame Christine CARNEAU, Monsieur Alexandre BOUVRY, Madame Lisa CELIER-DESPREZ, Monsieur Dominique LA GANGA, Madame Julie DELTOUR, Monsieur Guillaume DEPUYDT, Madame Annie BROUTIN-DAVERGNE, Monsieur Bernard GUELTON, Madame Sophie BOULNOIS

Date de la convocation
28 mai 2026

Transmission en Préfecture
5 juin 2026

Date de publication
5 juin 2026

Procurations :

M. François DESPREZ à M. Bernard CHOCRAUX
Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER à Mme Élodie DELATRE
M. Franck MOERMAN à M. Paul BAERT

Secrétaire de séance : Madame Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°35/2026	[FINANCES] Révision des tarifs et modalités de location des salles des Fêtes et Polyvalente.
-----------------------------------	---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Raphael Carpentier, Conseiller Municipal délégué à la vie associative et culturelle. Il est proposé de ne pas modifier les tarifs 2026 et d'appliquer les tarifs ci-après à compter du 01 juillet 2026 sur les mises à disposition de salles planifiées à partir du 1er janvier 2027.

Cette délibération ne pourra pas être appliquée aux réservations planifiées avant cette date du 01 janvier 2027.

	SALLE DES FÊTES	SALLE POLYVALENTE
Caution	500 €	
Tarif pour le week-end Période du 1^{er} Juin au 30 Septembre	600 €	350 €
Tarif pour le week-end Période du 1^{er} Octobre au 31 Mai	630 €	380 €
Tarif pour une journée - Hors jours fériés	400 €	300 €
Location de vaisselle	80 €	40 €
Tarif à l'heure en semaine	35 €	
Remboursement En cas de casse de vaisselle	Selon la valeur de remplacement de l'article cassé ou manquant	
Forfait week-end pour les associations	60 €	40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte par 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, sur 19 votants les tarifs et modalités de location des salles des Fêtes et Polyvalente.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire

M. Bernard CHOCRAUX

